



Affaires courantes :

- Le Conseil décide à l'unanimité d'accorder le stationnement d'un nouveau camion Food Truck (Steve's Diner Food Truck), le mardi soir sur la place de la Mairie au tarif de 8 € par jour de stationnement. Il conviendra alors de rédiger une convention pour une durée d'un an.

- Le Conseil accepte de reconduire la convention de fourniture des repas par le collègue aux élèves de l'école de la Charmille jusqu'au 31 août 2024. Aucune augmentation de tarifs n'est prévue pour 2023-2024.

- Le Conseil accepte également la reconduction de la convention d'adhésion avec le CDG 79-Centre de Gestion des Deux-Sèvres au service mobilité et évolution professionnelle pour un montant de 150 € pour 2 ans. Cette convention permet à tout agent de bénéficier d'un accompagnement personnalisé dans l'élaboration et la mise en œuvre de son futur projet professionnel.

- Le Conseil décide de reconduire ses adhésions au :

* FREDON (Fédérations régionales de lutte et de défense contre les organismes nuisibles). **Cette adhésion permet à la Commune et aux habitants de la Commune de bénéficier de tarifs préférentiels quant à la lutte contre les ragondins, les corbeaux, les frelons asiatiques, les taupes, les chenilles processionnaires.** Le montant de la cotisation annuelle s'élève à 93.70 €.

* Conservatoire de la Résistance et de la déportation des Deux-Sèvres et des régions limitrophes. Cette adhésion de 30 € participe au devoir de mémoire, par la pose de stèles ou de plaques, des sites de Résistance.

Étude de faisabilité pour la réhabilitation de la mairie

En janvier 2024, le Conseil a acté le lancement d'une étude de faisabilité technique pour la réhabilitation du bâtiment de la Mairie. Six candidatures ont été retenues. Le Conseil décide de recevoir les 3 prestataires les mieux notés afin de détailler plus précisément leurs offres.

Commune nouvelle

En novembre 2023, le Conseil a acté le lancement de la réflexion de Commune nouvelle entre Allonne, Azay-Sur-Thouet, Secondigny, et Vernoux-En-Gâtine. Le cabinet OCP-Organisation-Conseil Performance a été recruté pour accompagner les communes dans cette démarche. En février, un état-des-lieux a été présenté aux collectivités. Il expliquait les structures du territoire de chaque commune, la démographie, les équipements, l'économie, les logements, et les acteurs (élus, personnel). Le Conseil accepte à l'unanimité de lancer la phase 2 qui concerne les perspectives et éléments d'aide à la décision.

Présentation des orientations et projets du budget 2024

Parcours Santé au Lac des Effres :

L'adjointe en charge de ce dossier, présente ce projet d'un montant de 35 000 €. Il serait composé d'un parcours enfant, situé dans le prolongement des jeux actuels, et d'un parcours adulte disséminé sur tout le plan d'eau. 4 appareils de fitness seraient positionnés sur le damier. Ce projet reste encore à affiner.

Camping-Car Park :

Le projet d'installation d'une aire de camping-car fermée et sécurisée sur le parking de la Mélusine est en cours de réflexion. Il permettrait de compléter l'offre touristique de la Commune et entre dans le cadre du Label Station Verte. Ce projet d'un montant de 51 778 € est à compléter car le raccordement aux réseaux (environ 30 000 €) n'est pas compris dans ce tarif.

Démolition de l'ilot de la Charmille :

Ce point est ajourné car les devis en notre possession, ne sont pas suffisamment clairs.

Sécurisation de la voirie rue de la Bartière-route de Pougne-Hérisson :

Le conseil valide la création d'un plateau à la sortie de l'Avenue de la Grande Versenne qui permettrait le ralentissement des véhicules et la création d'un trottoir entre cette avenue et la Maison de Santé.

Comité de rédaction :


Bulletin rédigé par
Jany PÉRONNET et Aurélie
FONTENEAU.


Mise en page :


Angélique BRANDEAU

Imprimé par nos soins

Mairie :

 1, place de l'Hôtel de Ville
79130 SECONDIGNY

 05 49 63 70 15

 mairie@secondigny.fr



Infos :

Prochain conseil municipal :
Le lundi 13 mai 2024 à 20h00

Vente d'un véhicule :

Le Conseil accepte la mise en vente du véhicule Kangoo au prix de 5 500 €. En effet, un agent des services techniques a souhaité récupérer le fourgon (jugé plus pratique pour ses missions) d'un autre agent (parti de la collectivité, l'an passé). Le Kangoo n'ayant alors plus aucune utilité au sein des services techniques, le véhicule sera vendu.

Point sur les travaux et chantiers en cours et des commissions :

Label Station Verte :

Monsieur le Maire remercie les deux adjoints qui ont eu ce dossier en charge. Il conviendra de prévoir une cérémonie officielle de remise de charte avant l'été. Pour rappel, afin de conserver ce label, la Commune devra organiser des manifestations tout au long de l'année.

Ombrières du Lac :

Afin de ne pas pénaliser le bon déroulement d'un concours de pétanque, les travaux des ombrières débuteront début mai.

Maison de Santé :

La pose du sol de la Maison de Santé ainsi que la peinture des murs sont en cours. Le parking quant à lui est terminé.

MAM-Maison des Assistants Maternels :

Concernant le local qui accueillerait la MAM en attendant que le litige en cours soit réglé, il est proposé que le cabinet actuel d'ostéopathie accueille la MAM (sous réserve de la réponse de la Protection Maternelle Infantile-PMI).

Projet Collège : Une visite sera prévue ultérieurement pour la visite d'un collège d'excellence à Fontenay-Le-Comte.

Affaires scolaires :

L'école de la Charmille n'est pas concernée par la fermeture de classe.

Biens communaux :

La gérante du camping a donné son accord quant au rachat de la piscine au prix de 45 000 €. Il conviendra de prévoir un rendez-vous pour la signature de l'acte de vente.

Questions et informations diverses

La Commune aurait dû donner son avis quant à la création de 2 ou 4 logements sociaux supplémentaires avant le 21 février. Le délai de réponse étant passé, notre avis est réputé favorable.

Agenda :

La commémoration du 8 mai 1945 marquant la fin de la seconde guerre mondiale aura lieu le 08 mai 2024 à 11 h00

Le marché des producteurs aura lieu le **samedi 15 juin 2024**

Infos :



Secondigny adhère au FREDON qui lutte contre les ragondins, les corbeaux, les frelons asiatiques, les taupes, les chenilles processionnaires.

Les habitants de la Commune bénéficient donc de tarifs préférentiels.

Pour en savoir plus :

<https://fredon.fr/nouvelle-aquitaine/>

Contact : FDGDON 79

Maison de l'agriculture
Les Ruralies CS80004
79230 PRAHECQ

Tél : 05 49 77 16 55



Transport Solidaire

Vous avez besoin d'être transporté pour vos déplacements ?
Bénéficiez du Transport Solidaire, pour un tarif de 0,37 € / km

Bénévole ou bénéficiaire, pour plus de renseignements
contactez le référent :

Tél - 05 49 63 12 62

@ : activ.seniors79@gmail.com



Vote des comptes administratifs et de gestion 2023

Les comptes administratifs et de gestion ont été votés en concordance. Les dépenses et les recettes de 2023 s'établissent comme suit :

Pour le Budget Principal :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes :	1 703 417.37 €	2 160 998.96 €
Dépenses :	1 374 271.34 €	2 038 942.66 €

Pour le Budget du lotissement :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes :	531 004,25 €	550 428.88 €
Dépenses :	537 624,24 €	497 920.53 €

Affectation des résultats 2023

Compte tenu des éléments du Compte Administratif 2023 les résultats sont les suivants :

Pour le Budget Principal :

	Fonctionnement	Investissement
Résultat de l'exercice :	+329 146.03 €	+122 056.30 €
Part du résultat N-1	+26 277.93 €	-81 872.45 €
Résultat de clôture :	+355 423.96 €	+40 183.85 €

Compte tenu des dépenses (1 027 116,87 €) et recettes (1 063 340,00 €) engagées sur 2023 mais non facturées, la section d'investissement ne présente aucun besoin de financement.

Pour le Budget du lotissement :

	Fonctionnement	Investissement
Résultat de l'exercice :	- 6 619.99 €	+ 52 508.35 €
Part du résultat N-1	+ 168 097.76 €	- 145 902.19 €
Résultat de clôture :	+ 161 477.77 €	- 93 393.84 €

Vote des Budgets Primitifs 2024

Le Conseil Municipal acte les budgets comme suit :

Budgets Primitifs 2024	FONCTIONNEMENT	
	Dépenses	Recettes
Principal	2 029 200,00 €	2 029 200,00 €
Lot. Haute Vergne	618 410,00 €	618 410,00 €

Budgets Primitifs 2024	INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes
Principal	2 126 070,00 €	2 126 070,00 €
Lot. Haute Vergne	591 715.41 €	591 715.41 €

Vote des taux d'imposition pour 2024

En 2024 les bases d'impositions déterminées par l'Etat augmentent entre 3.7 et 6.7 %. Ce qui constituera de fait, une recette supplémentaire pour la collectivité.

Par conséquent, le Conseil a choisi de maintenir le taux d'imposition concernant les taxes foncières sur le bâti (37.67%) et non bâti (45.64%), et la taxe d'habitation sur les logements secondaires et vacants (12.29%).

Modification du RIFSEEP

Le conseil accepte à l'unanimité la modification à du RIFSEEP-Régime Indemnitaire des agents publics tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel, dans la fonction publique, à compter du 15 avril 2024, ayant reçu l'avis favorable du Comité Social Territorial.

Étude de faisabilité - réhabilitation de la mairie : choix du prestataire

Lors de sa séance du 11 mars 2024, le Conseil a retenu 3 candidats pour une audition concernant la réalisation de l'étude de faisabilité technique et financière pour la réhabilitation de la Mairie. Dans l'objectif de préciser leur motivation, méthodologie, technique et prix remis sur ce dossier. Ils ont été reçus le 2 avril 2024 par un jury composé d'élus et de la cheffe de projet Petite Ville de Demain.

Suite à cette audition et à la restitution faite, le Conseil décide à l'unanimité de retenir le prestataire ARCHITECTE FARDIN de Bresuire pour un montant de 15 803.33 € HT.

A l'issue de l'étude, le Conseil devra décider de la poursuite ou non du projet.

Point sur les travaux et chantiers en cours et des commissions :

Maison d'assistantes maternelles : abandon de la procédure judiciaire par le vendeur, la vente doit s'effectuer courant avril et le projet va pouvoir reprendre.

Infos :



Merci aux propriétaires de nos amis à 4 pattes de bien vouloir ramasser leurs déjections lors de vos petites balades. Il n'est jamais très agréable de mettre le pied dedans.

Permanences Urbanisme :

A compter du 1^{er} février 2024 des permanences pour le dépôt de vos dossiers et les renseignements en matière d'urbanisme sont mises en place :

**Les mardis de 15h à 17h
Et jeudis de 9h à 12h**

Vous pouvez aussi déposer vos dossiers de manière dématérialisée sur www.service-public.fr à la rubrique Logement.

Maison de Santé : retard due aux intempéries et difficultés rencontrées avec l'opérateur téléphonique. L'ouverture est reportée.

Plan collège : une visite d'un collège d'excellence a été organisée en Vendée, afin que les élus se projettent sur ce dossier.

Commission finances et budgets : une demande de subvention de fonctionnement (40 000 €) pour la France Services est en cours.

Commission urbanisme, voirie, réseaux et environnement :

- îlot de la Charmille : nous sommes en attente de la mise à jour des devis des entreprises suivant la décision retenue en mars.

- îlot de la Vendée : les relevés topographiques sont faits, mais il manque le relevé bâtementaire pour la poursuite de l'étude et le prestataire a été relancé.

Commission biens communaux : dans le cadre de PVD-Petite Ville de Demain, une étude bâtementaire (gratuite) sur l'ancienne gendarmerie au 63 rue de la Vendée a été demandée à la suite de la commission des finances du 18 mars 2024.

Commission affaires scolaires, enfance et jeunesse : la CCPG-Communauté de Communes Parthenay-Gâtine a enlevé toutes les structures de jeux des écoles. Cependant, elle ne veut pas en financer de nouvelles et pro-

pose aux collectivités de s'en charger. Malgré le fait que cela ne relève pas de la compétence communale, et pour le confort et le développement des enfants de la maternelle, les élus ont décidé d'investir dans une nouvelle structure de jeux. Une participation financière sera demandée à l'association des parents d'élèves et aux communes du territoire.

Commission vie Secondignoise : la course solidaire a été annulée pour cause de mauvais temps et du renforcement du plan Vigipirate. Elle est repoussée au mardi 11 juin 2024.

Tourisme, communication, numérique et services publics : une convention sera à passer avec le CIRCOBUS pour une animation de 2 jours en août au Lac des Effres pour un montant de 200 €. Cette animation entre dans le cadre du label Station verte, volet animation.

Commune Nouvelle : la restitution de l'état des lieux a été faite à l'ensemble des communes, le 03 avril 2024, par le cabinet OCP avec les précisions sur le volet financier et fiscal de chacune des collectivités. Ainsi débute la deuxième phase ayant pour objectif l'écriture du projet et de la charte. Cinq thématiques vont être travaillées : les services publics, les finances, la capacité à faire (projets), le patrimoine et la gouvernance, participation, identité.

Infos :



Élections Européennes du 9 juin 2024

Si vous êtes majeurs et intéressés pour participer au dépouillement, le dimanche 9 juin 2024, à 17h45 merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie dans les plus brefs délais.

Maison de Santé

Lundi 15 avril 2024, la « Caravane des Ruralités » a fait étape à Secondigny.

A son bord, Madame Dominique Faure, Ministre déléguée chargée des Collectivités Territoriales et de la Ruralité est venue à la rencontre des acteurs locaux pour mieux comprendre les enjeux du territoire à travers des ateliers de recherche, de réflexion et de prospective.

A cette occasion, Monsieur Péronnet a accueilli la Ministre sur le chantier de la maison de santé pour une visite du futur établissement. Ils ont pu échanger sur les difficultés des territoires ruraux d'avoir des professionnels de santé à proximité de la population.

Le Maire a souligné que ce projet a été construit de manière collaborative avec les professionnels de santé du territoire. La maison de santé doit faciliter les coopérations interprofessionnelles et permettre un mode d'exercice collectif ceci dans le but de renforcer la qualité des soins.

Il a conclu en affirmant que ce projet a déjà permis d'attirer de nouveaux praticiens tels qu'une sage-femme et un dentiste (profession absente de Secondigny depuis plus de 15 ans) et qu'il espère que d'autres professionnels de santé (spécialistes) viendront rejoindre cette équipe pluridisciplinaire.



Commune de Secondigny

Mairie - 1 place de l'Hôtel de Ville - 79130 SECONDIGNY

☎ : 05 49 63 70 15 - ✉ : mairie@secondigny.fr